

Assemblée générale Africoeur 2015

19 Février 2016

Le président André Laudières présente les meilleurs vœux à l'ensemble des personnes présentes à l'A.G. qui se tient à Sébazac.

I - BILAN DES ACTIVITES

1. IARINORO

Africoeur continue à financer par jour : 100 repas par jour
le salaire de la cantinière
le salaire des instituteurs, équivalent à 2 temps

plein

les indemnités d'Albert, qui est comptable

Le constat est fait que les fonds de l'association s'amenuisent, il est urgent de mettre en place un système de parrainage collectif pour permettre de poursuivre ce financement. Une convention est à l'étude et vous sera présentée dans les projets.

2. PARRAINAGES :

Je laisse la parole à Babé pour les parrainages de Tjindo puis à Joëlle pour les parrainages de Am....

- Tindjo : Babé présente le bilan de l'année :

23 parrainages, dont

1 jeune au BEPC

4 ont présentés le BAC et 2 l'ont eu

1 a eu son permis de conduire

4 jeunes poursuivent des études supérieures : infirmier, gestion, agronomie, et

management. Mino est en quatrième année d'agronomie, elle a transmis son dernier rapport de stage.

Trois conventions supplémentaires sont en cours d'élaboration pour les post BAC. L'un d'eux va faire des études de droit, une des études d'infirmière, une des études de médecine. Ces formations ont du démarrer en janvier et nous attendons les bulletins d'inscription.

Les conventions ont pour objectif de clarifier les modalités de la mise en œuvre du parrainage. L'association a pris des décisions communes concernant les modalités de parrainages pour les jeunes qui poursuivent leurs études après le bac. Nous nous sommes rencontrés courant juillet et voici un bref compte rendu de nos échanges :

Chaque convention pour les jeunes qui poursuivent des études supérieures est nominative et personnelle.

- Nous gardons un tronc commun : une somme de 29 euros est allouée à chaque jeune pour les frais de scolarité, le logement ou les déplacements, et la nourriture
- Seront pris en sus le matériel nécessaire à la formation, à concurrence de 120 euros. Des justificatifs seront demandés. Cette somme est prise dans un pot commun.
- Si des frais supplémentaires sont nécessaires, les responsables des parrainages doivent être informés afin d'étudier chaque dossier et trouver la solution qui paraît la plus juste. Chaque somme engagée personnellement reste sous la responsabilité des

parrains.

Les enfants que nous aidons sont défavorisés par rapport à nos enfants ici en France, mais ils restent privilégiés sur Madagascar. Il est important de resituer l'aide accordée dans le contexte qui est le leur : un pays en grande précarité où le salaire moyen mensuel est, pour ce qui en ont un, 20 ou 30 euros par mois. C'est ce que nous proposons à nos filleuls. Les aider à vivre avec cela est un pari sur leur avenir.

Les versements se font toujours 3 fois par an par l'intermédiaire de Renaud. Ces venues bi-annuelles en France sont aussi l'occasion d'échanger des courriers. La somme d'argent et les courriers sont ensuite remis à Zoélie qui les redistribue aux familles lors d'une fête au centre (3 fois par an); Concernant les courriers, Zoélie demande que nous ne mettions pas de billets à l'intérieur des courriers, car cela entraîne des soucis entre les enfants au centre

Les sommes versées par les parrains ne sont plus suffisantes pour couvrir les frais des études. Suite à un appel au don, lors de la dernière AG certains donateurs ont permis de combler le manque. Un peu plus de 800 euros ont été mis dans un pot commun (complément de parrainage, fournitures, ordinateur ...). Cette année 3 jeunes supplémentaires sont en étude supérieure, je renouvelle donc l'appel au don

- **Ambanio** : Joelle présente le bilan de l'année

L'équipe d'Ambanio au nord de Madagascar comprend **12 filleuls pour 16 parrains**.

Cette année, ils sont répartis en 4 groupes :

- en études supérieures après avoir réussi leur BAC : Sylvestin est en 3ème année d'études de Management, Jomazara redouble sa 1ère année de gestion en école privée, Briando s'est inscrit à une école d'infirmier
- en terminale : Théodore, Géraldo, tous 2 redoublants et Alison
- au lycée : Elisia Micheline, Tombovavy et Jean Marcellice
- au collège : Suellen, Frangela et Stevi

A noter que Didice avait décidé d'arrêter ses études il y a deux ans (elle a donné de ses nouvelles à sa marraine cette année).

François assure le relais en remettant l'argent directement aux familles ou étudiants concernés lors de ses séjours une fois par an. Il revient avec leurs notes et courriers. C'est une réelle satisfaction de permettre à des enfants d'étudier alors que rien ne les prédestinait à être scolarisé.

Le groupe s'inscrit dans les règles de gestion de l'association. Cependant, il est difficile de faire signer la convention entre Africoeur et le filleul devenu majeur dès qu'il accède à une école supérieure. Un temps plus ou moins long peut être nécessaire en l'absence de François sur place.

3 ACTION LIVINHAC :

Cette manifestation a été organisée avec la communauté malgache. Cette fête conviviale a permis de récupérer des fonds pour l'achat de matériel, notamment des ordinateurs, pour les jeunes qui poursuivent des études supérieures. La soirée a pu avoir lieu grâce à la participation de la mairie de Livinhac, Oltis et Mine de Jazz.

Le président les remercie chaleureusement.

4 RANDO AUZITS

La randonnée, comme chaque année, a été une belle réussite. Nous remercions la famille Ando qui nous permet d'utiliser leur magnifique lieu de vie et qui participe ainsi à la réussite de cet action.

5 THEATRE : MERCI à la troupe des Simonins pour leur représentation et à la qualité de leur prestation avec la pièce " Risque de cru" qui a eu lieu le 12 septembre à la salle de la Doline à Sébazac.

La président remercie également la maire de Sébazac pour le prêt de la salle.

6 CINEMA :

Dans le cadre de la semaine internationale de "la Solidarité", avec la participation du CROSI, Valady Korgnegane, Fraternité Dogon et Africoeur ont organisé le 20 novembre une représentation cinématographique suivi d'un débat dans la salle de la Doline à Sébazac.

Le titre était "**Et maintenant nos terres**" : une réflexion sur l'accaparement des terres en afrique, en amérique latine et la résistance paysanne en cours.

Les fonds récoltés lors de la soirée serviront à l'organisation d'une nouvelle manifestation en lien avec ses deux associations.

II - BILAN FINANCIER

présenté par Anne et Nadine :

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Assurance	114,69 €		
Frais de Banque	45,55 €		
Soirée Livinhac	896,32 €	Livinhac	2 125,75 €
Rando Auzits	935,44 €	Rando Auzits	2 320,00 €
Soirée théâtre (alimentat°)	541,97 €	Théâtre	518,50 €
Cinéma	70,00 €	Cinéma	70,00 €
<u>TOTAL</u>	2 603,97 €	<u>TOTAL</u>	5 034,25 €
<u>Virements / Retraits</u>			
Ecole Iarinoro	3 390 €		
Achat ordinateurs	200 €		
Frais poste	46,37 €		
TOTAL	3 636,37 €		
TOTAL DEPENSES	6 240,34 €	TOTAL RECETTES	5 034,25 €
PARRAINAGES			
SORTIES		ENTREES	
Tsinjo	6 136 €		5 910 €
Ambilobe	3 120 €		3 248 €
Pot commun			948 €
TOTAL	9 256,00 €		10 106 €

III - ELECTION DU BUREAU

Le bureau est démissionnaire

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité :

Secrétaires : Isabelle Vidalenc, Françoise Mercier

Trésorières : Nadine Barreau, Anne Cantaloube

Président : André Laudières

Président adjoint : Jean Marc Couffignal

IV - PROJETS

1 – Elaboration de la **convention de parrainage** pour trouver des parrains afin de poursuivre l'aide amenée à l'école. Jean Marc présente cette nouvelle convention , et elle sera présentée aux parents d'élèves à Madagascar dès que nous l'aurons achevée.

2 – Voyage à Madagascar pour expertiser notre nouveau projet.

3 - La randonnée sous les étoiles à Auzits est maintenue, toujours le 13 juillet.

4 – Tout autre nouveau projet sera le bienvenu.

Merci à tous les présents de l'AG Africoeur, merci aussi à ceux qui n'ont pas pu être présents et enfin, merci encore à tous ceux qui nous soutiennent en Aveyron, dans le Puy de Dôme et à Madagascar.